



FORMATION 18 & 19 JUIN 2022 | AMMERSCHWIHR & WINTZENHEIM (68)

Son et justesse dans l'orchestre d'harmonie

Dans la recherche d'une homogénéité au sein de l'orchestre, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte et peuvent être nommés différemment : la justesse, le son, la qualité d'interprétation...

Si certaines notions relèvent de choix artistiques, d'autres s'approprient au fil des répétitions à travers le lien qui se crée entre les musiciens, tant dans la cohésion humaine que musicale. Au cours de cette formation, la notion de justesse sera directement associée à un travail précis et détaillé des œuvres, des timbres et de l'écoute polyphonique. Les stagiaires seront invités à partager leur expérience et s'exerceront au cours de deux séances avec les orchestres d'harmonie d'Ammerschwihr et de Wintzenheim.

Objectifs

- Découvrir des clés pour analyser un conducteur, repérer des éléments qui favoriseront le travail d'interprétation de l'orchestre.
- Apprendre à sensibiliser les musiciens à l'écoute polyphonique et aux différents plans sonores.
- Apprendre à stimuler l'attention des musiciens à travers sa posture et ses gestes.
- Mettre en application les notions d'écoute collective avec deux orchestres amateurs.

Publics

chef-fe-s d'orchestres et encadrant-e-s de pratique collective

Prérequis

Maîtriser les bases de la direction d'orchestre

Contenus

- Apport d'outils pour l'analyse de la partition (structure globale, harmonie, respect de l'esthétique, plans sonores) à partir des œuvres choisies pour la formation.
- Apports d'outils pratiques pour favoriser l'attention des musiciens (posture, gestes, langage non verbal).

- Pratique en direction d'orchestre avec deux ensembles instrumentaux, exercices autour de l'attention, du phrasé, du mélange des timbres et de la polyphonie.
- Mise en perspective avec les problématiques individuelles des stagiaires, partage d'expérience.

Déroulement

Le déroulement par demi-journées sera envoyé aux participants avant la formation.

Démarche pédagogique

- Auto-positionnement à l'inscription
- Formation en présentiel
- Exercices pratiques
- Apports d'outils
- Evaluation à l'issue de la formation

Conditions de réussite

- S'engager à être présent sur tous les temps de la formation
- Préparer les partitions proposées pour la formation

Informations pratiques

Dates et lieux :

Sam. 18 juin 2022

Musique municipale, 3 place du Général de Gaulle 68770 AMMERSCHWIHR

Dim. 19 juin 2022

Arthuss, 2 avenue de Lattre de Tassigny 68920 WINTZENHEIM

Horaires : 9h30-12h30 | 14h-17h

Durée totale de la formation : 12h

Tarifs :

Formation professionnelle : 220 euros

Tarif individuel : 110 euros

Tarif réduit* : 75 euros

+ adhésion 2022 : 5€

*étudiant.e.s, moins de 25 ans, demandeur.se.s d'emploi, bénéficiaires du RSA, détenteur.rice.s d'une carte d'invalidité (sur présentation d'un justificatif)

Inscription

Formulaire en ligne sur le site de Cadence (rubrique « formation »)

Contacts

Cadence 03 88 23 40 80

contact@cadence-musique.fr

Accompagnement pédagogique et technique du stagiaire

- Mise à disposition des partitions et ressources nécessaires au déroulement du stage

Nombre de places disponibles 10

Intervenant

Rémy Abraham, chef d'orchestre Né à Strasbourg, Rémy Abraham est musicien, compositeur et chef d'orchestre.

Corniste au sein de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg de 1981 à 2021, il a également enseigné dans différentes écoles de musiques et encadré de stages d'orchestres d'harmonie dans l'est de la France. Il a enseigné la direction d'orchestre et l'orchestration à plusieurs reprises, pour l'ADIAM 67, la FSMA, le CDMC 68 et Vosges Arts Vivants, notamment.

En tant que chef d'orchestre, il dirige la Musique harmonie de Gamsheim et est chef invité de la Philharmonie de Strasbourg.

Quentin Bussmann, chargé de mission pratique amateur et EAC
q.bussmann@cadence-musique.fr

Prise en charge de votre formation



Cadence est un organisme de formation professionnelle continue.

Cadence a obtenu la certification Qualiopi le 22.09.2021. Cette certification vient confirmer que les processus qualité mis en place par Cadence sont conformes aux directives du référentiel national en vigueur.

Cette formation est éligible à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation professionnelle. Pour plus de renseignements et une aide dans vos démarches, contactez-nous. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : actions de formation.

Adhésion

Pour participer à une action, l'adhésion à l'association est obligatoire. Elle est de 5 € par année civile pour les personnes.